

Swift

© ESMA

SBLC Garantie de paiement à l'international

POUR DES TRANSACTIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES FLUIDES ET SÉCURISÉES

La Garantie de Paiement à l'International Standby Letter of Credit (SBLC) d'ETC est une solution de financement conçue pour sécuriser les transactions commerciales internationales pour les banques africaines et leurs clients corporates.

Cette prestation offre une garantie de paiement irrévocable, assurant ainsi des transactions fiables et sécurisées

NOTRE CONSTAT

Dans le contexte du commerce international en Afrique, la sécurité des paiements et la confiance entre partenaires commerciaux sont cruciales.

La Garantie de Paiement SBLC permet de surmonter les défis liés aux risques spécifiques des économies africaines, tout en facilitant les échanges internationaux et en réduisant les risques financiers pour les exportateurs et les importateurs.

	OBJET	RISQUE	INSTRUMENT	MESSAGE INTERBANCAIRE SWIFT	OBLIGÉ	GARANT / CONFIRMANT	BÉNÉFICIAIRE
1	Garantie de paiement pour les transactions commerciales internationales.	Risque de non-paiement par l'importateur après réception des marchandises conformes.	Standby Letter of Credit (SBLC)	FIN MT760	Banque de l'importateur / Corporate Importatrice	Export trading & cooperation (ETC)	Exportateur / Fournisseur étranger

QU'EST-CE QUE C'EST?

La Garantie de Paiement SBLC est un engagement bancaire irrévocable, émis par la banque de l'importateur, garantissant que le vendeur (exportateur) recevra le paiement, sous réserve de la présentation des documents conformes aux termes et conditions spécifiés. Elle assure ainsi la sécurité des transactions commerciales en confirmant que le paiement sera effectué une fois que les conditions contractuelles seront remplies.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

- → Banques africaines : pour sécuriser les transactions de leurs clients et renforcer leur crédibilité auprès des partenaires internationaux.
- → **Clients corporates** : entreprises exportatrices de biens et services souhaitant garantir le paiement de leurs acheteurs étrangers.

DANS QUEL CAS LE SOLLICITER?

- → Pour sécuriser les transactions commerciales internationales.
- → Lorsqu'il y a un manque de **confiance entre les partenaires commerciau**x.
- En présence de risques politiques ou économiques élevés.
- → Pour faciliter l'accès aux marchés internationaux pour l'entreprise exportatrice.
- → Pour bénéficier de **conditions de paiement flexibles et sécurisées**.

LES AVANTAGES



- → Sécurité des paiements : Garantis aux exportateurs le paiement à condition que les termes de la lettre de crédit soient respectés.
- → Réduction des risques : Minimise les risques de non-paiement et de litiges commerciaux.
- → **Facilitation des transactions** : Simplifie et accélère les échanges commerciaux internationaux.
- → Renforcement de la confiance : Établit une relation de confiance entre l'importateur et l'exportateur.
- → Accès à des conditions de crédit favorables : Permet de négocier des termes de paiement avantageux et d'améliorer la gestion de trésorerie.
- Conformité réglementaire : Assure que les transactions respectent les réglementations internationales et locales en vigueur.

PRICING

FORMULE: TAEG = (FDD/DDP) + (FDE/DDP) + CDE

- → TAEG = Taux Annuel Effectif Global
- → FDD = Frais de dossier (Taux indicatif 0,5% flat)
- → FDE = Frais d'émission de la garantie (Taux indicatif 0,25% flat)
- → DDP = Durée du prêt (année)
- → CDE = Commission d'engagement (Taux annuel selon Notation financière*)

Voir tableau

GARANTIE SILENCIEUSE	MONTANT DE LA GARANTIE	TAUX DE COUVERTURE	DURÉE DE LA GARANTIE	RISQUES COUVERTS	FAITS GÉNÉRATEURS	ENGAGEMENT
Oui	jusqu'à 5 Millions €	Jusqu'à 80 % de la transaction	au cas par cas selon transaction	Risque de non-paiement	Déchéance du terme déclarée par le prêteur	Reporting périodique